



► VOTRE CONTACT

RESPONSABLE RÉGIONAL, Bertrand Escolin, 2, rue des Cap-Horniers BP 50701, 44007 Nantes cedex 01
- Tél. : 02.40.35.47.50, fax : 02.40.35.44.52, e-mail : bescolin@groupemoniteur.fr

► **PROJETS** _ page 138 ► **PERMIS DE CONSTRUIRE** _ page 146

BOURGES

Le lycée agricole sera un « établissement de référence »

En projet depuis 1999, la reconstruction du lycée agricole de Bourges est de nouveau d'actualité. Après un conflit avec la première équipe de maîtrise d'œuvre retenue, la région a relancé la procédure et choisi les architectes Carré d'Arche (Bourges). Avec 53 millions d'euros (dont 30 millions HT de travaux) ce projet sera le plus important investissement public de la région au cours des prochains mois.

Reconstruit au Subdray, au sud de Bourges, le lycée s'installera sur un site de plus de 250 ha avec 16500 m² de surface utile. Il regroupera des activités de formation, mais aussi une ferme, de l'hébergement, onze logements de fonction ainsi que des équipements sportifs.

La région s'appuiera sur le groupement Territoria qui associe les cinq SEM (sociétés d'économie mixte) de la région réunies pour la première fois autour d'un projet d'ampleur. Déjà lauréat du marché du Creps, l'atelier Carré d'Arche, associé à Bosredon-Piéту, voit



Le lycée agricole sera reconstruit sur un site de plus de 250 hectares au sud de Bourges. Le coût des travaux est estimé à 53 millions d'euros.

ainsi la reconnaissance de son savoir faire. « C'est aussi la preuve, explique l'architecte Jean-Pierre Prin, qu'on peut concevoir et mener de projets ambitieux avec des compétences locales. ».

Ossature bois. S'il ne bénéficie pas de la certification NF bâtiments tertiaires, démarche HQE, le futur lycée agricole sera pourtant un exemple en matière de développement durable. Il sera entièrement

à ossature et parement bois avec un besoin de plus de 16000 m² de bois. Une vaste rue intérieure utilisera 1600 m² de cellules photovoltaïques ce qui, associé à une forte isolation en laine de bois, permettra au lycée d'équilibrer sa facture d'électricité. Les bâtiments intégreront aussi une chaudière bois-gaz, des toitures végétalisées, des jardins filtrants pour traiter les eaux usées, la récupération des eaux de pluie pour l'irrigation et les tra-

Fiche technique

- **Maître d'ouvrage:** conseil régional du Centre.
- **Mandataire:** groupement Territoria.
- **Maître d'œuvre:** Atelier Carré d'Arche (mandataire), atelier Bosredon-Piéту (architecte associé), BET Calvi (bois), BET SEIC (béton), BET SEITH (fluides et restauration), Crespeau (économiste), Passage (paysagiste) ABC décibel (acousticien), Concept déco (architecte d'intérieur).
- **Budget:** 53,4 millions d'euros.
- **Surface utile:** 16555 m².
- **Consultation des entreprises:** janvier 2008.
- **Travaux:** mai 2008 - juillet 2009.

vaux ménagers. Autant d'équipements qui doivent faire du Subdray un « établissement de référence » pour tous les futurs bâtiments publics de la région.

La consultation des entreprises sera lancée en fin d'année en entreprise générale pour les plus grands bâtiments et en lots séparés pour les autres. L'ouverture aux 750 élèves est prévue en septembre 2009.

JEAN-JACQUES TALPIN ■

CÔTES-D'ARMOR

10 % de croissance annuelle pour Serupa

Créée en 1974 à Merdrignac, l'entreprise de charpente métallique se porte bien. Pour l'exercice 2005-2006, son chiffre d'affaires consolidé s'élève à 30 millions d'euros, une progression de 10% par rapport à l'année précédente. Spécialisée dans la charpente métallique, la PME d'une centaine de personnes est dirigée depuis 2001 par les deux fils du fondateur. « Le tournant date de 1988 avec la création d'un département « charpente

métallique » et l'implantation en 1990 puis en 1997 de deux unités spécifiques de fabrication », rappelle Jean-François Hamon, directeur général. Aujourd'hui, Serupa totalise 20000 m² d'ateliers et un bureau d'études d'une dizaine de personnes.

Toutefois, Serupa n'a pas délaissé la construction de bâtiments d'élevage. La Mafrel emploie sept personnes et réalise de beaux contrats à l'export. Mais l'activité qui

connaît la plus importante croissance est celle des constructions modulaires. « Nous avons créé Module Création en 2003; personne ne nous attendait sur ce terrain.

Un marché porteur. Pour nous, c'était la perspective d'un marché porteur », poursuit Patrice Hamon qui suit cette activité. Au cours du précédent exercice, la jeune société a construit et vendu 600 modules et vise le double pour cette

année. « Nous investissons dans l'installation d'une deuxième ligne d'assemblage et dans la construction d'un atelier de 2100 m² », ajoute le dirigeant. Car les deux frères sont convaincus que le modulaire va occuper une place encore plus importante. « Pour l'instant, nous sommes demandés pour des bureaux, des écoles ou autres bâtiments publics. Bientôt, ce sera pour les maisons », assurent-ils.

NATHALIE BOUGEARD ■

MORBIHAN

Sables marins: le projet de Lafarge Granulats attise les passions

Dix mille personnes réunies sur une plage du Morbihan fin mars, pour protester contre le projet d'extraction de sables marins au sud de Lorient. Lafarge Granulats, porteur du projet avec l'italien Italcementi, reconnaît avoir été surpris par l'ampleur de la mobilisation et admet un déficit de communication sur ce sujet sensible.

Rappel des faits: en mai 2005, Lafarge Granulats et Italcementi obtiennent un permis exclusif de recherches en mer et les premières études démarrent en juin de la même année. En janvier 2007, les deux groupes ont déposé une demande de prorogation de deux ans pour poursuivre les investigations. «Parallèlement, nous avons mis en place une commission de suivi qui réunit les élus, les associations, les services concernés», explique Didier Collonge, directeur du projet «Sud-Lorient» chez Lafarge Granulats. Les études de courantologie et l'examen des sédiments

prélevés sur la zone de recherche ont pour l'instant confirmé qu'il n'existe pas de lien sédimentaire entre la côte et ce gisement, et qu'il n'y aurait donc pas de risque d'érosion du trait de côte lié à l'extraction, comme le redoutent les riverains réunis au sein de l'association «Le peuple des dunes». Ces derniers, toutefois, ne semblent pas convaincus et s'inquiètent des conséquences à long terme d'une exploitation industrielle qui porterait en théorie sur 600 000 tonnes par an (soit 18 millions de tonnes sur 30 ans).

Contre-expertise. De son côté, Didier Collonge cherche l'apaisement dans ce dossier complexe, il rappelle que les deux ans qui viennent permettront de poursuivre les investigations, et les expertises indépendantes: «La phase opérationnelle du projet ne sera enclenchée que si les études scientifiques démontrent l'absence d'impact significatif sur le milieu marin, l'en-



Fin mars, dix mille personnes se sont réunies sur une plage du Morbihan pour protester contre le projet d'extraction de sables marins au sud de Lorient.

vironnement côtier, la pêche et les autres activités de l'espace maritime», assure-t-il. D'ici là, les collectivités locales emmenées par Cap L'Orient devraient également réclamer une contre-expertise. S'il ne s'ensable pas définitivement, le projet Sud-Lorient ne verra pas le jour avant 2012. Mais pour répondre à la consommation bretonne de sable, estimée à 30 millions de

tonnes, il y a de toute façon urgence à trouver des sources alternatives aux sablières terrestres bretonnes en voie d'extinction, et qui produisaient encore 1,7 million de tonnes en 2005.

XAVIER DEBONTRIDE ■

Site Internet de Lafarge Granulats: www.lafarge-granulats-marins-projet-sud-orient.fr

MAINE-ET-LOIRE

Renoval Industrie développe la menuiserie clipsée

Renoval Industrie, fabricant de menuiseries spécialisées pour constructions industrielles basé à Yzernay (Maine-et-Loire), vient d'inaugurer son site de production au Puy-Notre-Dame près de Saumur. L'extension sur 3 300 m² correspond aussi à une refonte du process de production et de conditionnement: «Nous voulions mettre à niveau notre outil de production pour développer nos profilés clipsés à rupture de pont thermique.»

Une innovation dont Pierre Tisseau, fils du fondateur de l'entreprise, et président du groupe Renoval, entend faire son produit phare: «Le montage des menuiseries nécessite quelques minutes dans les structures en panneaux sandwich classiques, et la gamme qui a été brevetée répond aux exi-

gences de la RT 2005.» «Nous sommes spécialisés dans la menuiserie pincée pour des marchés spéciaux, bâtiments industriels, salles blanches, maisons à ossature bois, bâtiments commer-

ciaux, cabines de péages ou aménagement de camions de forains», précise le jeune P-DG qui a repris l'entreprise familiale en 2001.

Le groupe compte désormais trois entités, allant de la menuiserie

alu (5,5 millions d'euros de CA) à la réalisation de vérandas (2 000 unités par an, soit 15,5 millions d'euros de CA) et l'abri de piscine. Renoval Sas affiche 22 millions de CA en 2006 pour 135 salariés.

De 1 500 à 3 000 fenêtres

par mois. Pour Joël Blondeau, directeur de l'unité de production, «il s'agit à la fois d'intégrer les technologies nouvelles et renforcer le confort de travail, notamment la circulation, l'insonorisation et la manutention mécanisée des châssis lourds pour la main-d'œuvre féminine, etc.». Le nouveau site s'étend sur 5 160 m²: unité de production, administration et bureau d'études intégré. Il doit permettre à Renoval de passer de 1 500 à 3 000 fenêtres par mois.

BERTRAND ESCOLIN ■



Pierre Tisseau, président du groupe Renoval: «Le montage des menuiseries nécessite quelques minutes dans les structures en panneaux sandwich classiques.»

LE MANS

Relance du projet de ciné-théâtre au pied de la cathédrale



L'originalité du projet de l'Atelier 3 (Jean-François Renaud et Eric Babin) associé au catalan Carlos Ferrater: un parvis avec une ouverture entre le cinéma (à gauche) et le théâtre (à droite) qui donne sur la place du Quinconce.

Les avis de la commission des sites et de l'architecte des bâtiments de France seront déterminants pour l'obtention du permis de construire. La Ville du Mans les attend impatiemment pour asseoir son ancien projet de ciné-théâtre – l'Espace culturel des Jacobins – au pied de la cathédrale.

Deux étapes importantes viennent d'être franchies fin mars. Les élus ont voté l'avant-projet définitif et le budget prévisionnel. Préalable majeur dans le montage du dossier, la Ville a signé un accord avec Europalace (groupe Pathé), l'exploitant de la partie cinéma, pour

onze salles représentant 2 156 places. Par cette convention Europalace aménage la partie cinéma et s'engage sur 12 ans.

Un théâtre de 832 places. L'accord est calé sur l'offre cinématographique actuelle sur la ville et sa périphérie. Le maire Jean-Claude Boulard sait qu'un projet d'extension d'un multiplexe est dans les cartons, aussi veut-il faire vite. Il réaffirme sa volonté d'une offre cinéma de centre-ville accessible par le futur tramway et les bus, tout en prévoyant un parking de 870 places sous l'édifice. Les différentes places actuelles en bas de

la cathédrale combinent les fonctions de marchés, d'animations et surtout de parking à repenser. L'Espace culturel des Jacobins, estimé à 67 millions d'euros HT, est compensé, pour un peu plus de moitié, par des recettes: 14,8 millions d'euros pour les salles cinéma louées, 19 millions pour le parking affermé, 1 million pour un café-lecture. Le théâtre offrira 832 places avec une fosse d'orchestre de 70 musiciens. S'ajoutent une salle de répétition devant salle de spectacles pour une jauge de 120 places et différents espaces pouvant articuler animations/expositions. CLAUDE HUBERT ■

SAINT-MALO

Deléage se reconstruit et étoffe sa gamme

Deléage tient du Phénix. Comme l'animal mythique, le spécialiste du plancher chauffant s'apprête à renaître de ses cendres. Le 16 août 2006, son usine de Saint-Malo était entièrement détruite par un incendie. Neuf mois plus tard, fidèle à la cité corsaire, cette filiale française du groupe danois Danfoss démarre les travaux de sa nouvelle installation, sur la ZAC des Mottais. «Nous allons nous installer dans des locaux fonctionnels de 5200 m², agrandis de 2000 m². Le permis de construire est accepté et les appels d'offres sont lancés: les premiers travaux

de terrassement démarreront mi-mai», explique Kim Kjaer, le directeur général de Deléage, qui espère emménager dans sa nouvelle usine à la fin du premier trimestre 2008.

Solidarité. Depuis septembre, Deléage était hébergé dans des locaux provisoires mis à disposition par la municipalité. «Nous avons bénéficié d'un exceptionnel mouvement de solidarité de la part de la mairie et des acteurs économiques locaux, qui nous a permis de redémarrer la production quelques jours seulement après

le sinistre», souligne avec reconnaissance Kim Kjaer. L'entreprise, qui fête cette année son cinquantième anniversaire, va profiter de cet emménagement pour compléter sa gamme avec des planchers chauffants basse température et des pompes à chaleur. Mais sans négliger son cœur de métier, le plancher rayonnant électrique. Deléage emploie 80 salariés pour un chiffre d'affaires de 17,5 millions d'euros. Les comptes 2006 ne sont pas encore publiés, mais ils porteront sans doute les stigmates de la crise traversée ces derniers mois. XAVIER DEBONTRIDE ■

MAINE-ET-LOIRE

LAROCHE EN REDRESSEMENT JUDICIAIRE

L'entreprise de maçonnerie et de taille de pierre Laroche, basée à Saint-Georges-sur-Loire (49), vient d'être placée en redressement judiciaire avec une période d'observation de six mois. Elle emploie 35 personnes.

LOIRET

UN PÔLE SANTÉ POUR LE GIENNOIS

Le projet de rapprochement entre le centre hospitalier de Gien (Loiret) et une clinique du privé vient d'être officialisé. Les deux établissements cohabiteront sur le même site et se partageront les plateaux techniques. Le chantier est estimé à 56 millions d'euros. Les travaux devraient être lancés en fin d'année pour une mise en service fin 2009 ou début 2010.

CENTRE

DEUX LAURÉATS POUR ARBOCENTRE

Arbocentre qui regroupe tous les acteurs de la filière bois dans la région Centre a lancé un concours architectural de conception de «maisons individuelle en bois pour un meilleur environnement». Deux lauréats ont été désignés: Vaconsin-Gaillédrot d'Orléans associé à l'entreprise «la Seconde», et ABWW de Nevers associé à l'entreprise Pobi.

MOUVEMENTS

JEAN-YVES REY, nouveau directeur de Forclum Val de Loire à Tours. Il succède à Jean Carré qui dirigeait cette entreprise (1 620 salariés, 165 millions d'euros de chiffre d'affaires) depuis 1986.

JEAN-CHRISTOPHE VILLEMAUD succède à Geneviève Chaux-Debry à la direction départementale de l'équipement du Finistère. Il arrive de la Nièvre où il occupait les mêmes fonctions.

GÉRARD GIMENEZ, nouveau directeur général d'Ataraxia, filiale immobilière du Crédit mutuel Loire-Atlantique Centre-Ouest. Il succède à Guy Lezier.

GUILAUME LAMBERT, nommé sous-préfet chargé de mission auprès du préfet de la région Pays de la Loire, préfet de la Loire. Il était auparavant directeur de cabinet du préfet des Côtes-d'Armor.